



Présentation du projet aux collectivités locales

A l'occasion de rencontres organisées les 9 mars et 23 octobre 2023, nous avons présenté à plusieurs représentants de la communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne le travail de développement du projet, l'avancée des études et le projet retenu. Monsieur le Maire, accompagné de ses premier et deuxième adjoints ont également participé à ces temps d'échange.

Actuellement nous présentons le projet aux maires des communes situées à proximité du secteur d'étude (Chaintrix-Bierges, Trécon, Blancs-Coteaux et Bergères-les-Vertus).

Enfin, des rencontres supplémentaires avec les services de l'Etat sont prévues dans le courant du premier trimestre 2024, puisque nous envisageons le dépôt en Préfecture du dossier de demande d'autorisation au deuxième trimestre 2024.



Organisation d'une permanence publique d'information

Afin de poursuivre nos échanges avec le territoire dans son ensemble, nous vous invitons à la permanence d'information organisée le :

Mardi 12 décembre 2023

de 15h à 18h

à la Mairie de Villeneuve-Renneville-Chevigny

L'équipe projet se tiendra à votre disposition avec des supports visuels à disposition vous présentant l'ensemble du travail effectué depuis plus d'un an mais aussi la synthèse des résultats des études.

Planning prévisionnel

Décembre 2023 :

- Présentation du projet final au Conseil municipal de Villeneuve-Renneville-Chevigny
- Organisation d'une permanence d'information publique

1er trimestre 2024 :

- Présentation du projet final au Pôle ENR
- Finalisation des études réglementaires et assemblage du dossier final

Janvier 2024 :

- Présentation du projet final aux services de la Direction Départementale des Territoires

2ème trimestre 2024 :

- Dépôt des résumés non techniques de l'étude d'impacts dans les mairies des communes limitrophes
- Dépôt du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale en Préfecture



Projet de parc éolien sur la commune de Villeneuve-Renneville-Chevigny

Mesdames, Messieurs,

Nous poursuivons le développement du projet de parc éolien sur la commune de Villeneuve-Renneville-Chevigny depuis la distribution de la seconde lettre d'information au mois de février 2023. Nous finalisons la définition du projet afin de présenter le dossier en Préfecture au début de l'année 2024.

Les bureaux d'étude en charge des études réglementaires ont finalisé avant l'été 2023 la définition des sensibilités au niveau local. Nous avons intégré ces éléments aux différents scénarios d'implantation, pour définir un projet final le plus adapté à l'environnement local.

Les échanges avec les collectivités se sont poursuivis en parallèle du travail mené, et nous avons rencontré des représentants de la Communauté d'Agglomération à deux reprises dans le courant de l'année 2023.

Nous souhaitons désormais vous présenter notre travail et le projet retenu. C'est pourquoi nous vous convions à une permanence publique d'information le 12 décembre 2023 en mairie de Villeneuve-Renneville-Chevigny.

L'équipe projet

Adresse du site Internet : <https://www.eolienvilleneuve51.fr/>

Adress mail de contact : contact@eolienvilleneuve51.fr

Lettre d'information n° 3 - 11/2023

Lettre d'information n° 3 - 11/2023



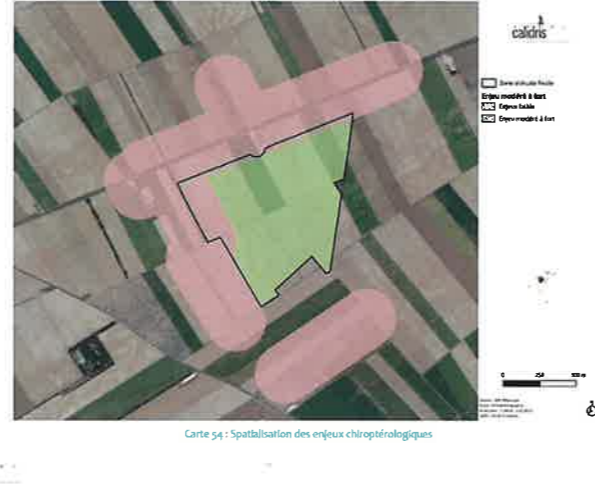
Etude sur le milieu naturel

Le bureau d'étude spécialisé nous a transmis en mai 2023 les résultats de ses inventaires de terrain, qui se sont déroulés sur une année complète et qui ont permis d'identifier la faune et la flore présentes sur le site. Des zones à enjeux ont également été recensées et intégrées dans notre réflexion pour définir le projet final.

Les principales sensibilités concernent les oiseaux et les chauves-souris :

- une grande partie du site, utilisée à des fins agricoles, fait partie du territoire de chasse de plusieurs espèces de rapaces (faucons et busards). Des alouettes des champs nichent également dans les cultures. Leur présence ne remet toutefois pas en question l'implantation d'éoliennes ;

- les haies, lieu de reproduction possible de plusieurs espèces de passereaux (chardonneret élégant, bruant jaune, etc.), ont de leur côté une attractivité importante. Ce type de végétation est également propice à une activité non négligeable de chauves-souris. La combinaison de ces facteurs nous incite à privilégier un recul par rapport à ces structures végétalisées.



Etude paysagère et patrimoniale

Afin d'évaluer l'intégration du projet éolien au regard du contexte paysager et patrimonial local (la Côte des Blancs et le Mont-Aimé), le bureau d'étude, Matutina, spécialisé a réalisé des simulations à partir d'une quarantaine de prises de vue situées aux alentours du site de projet. Ce travail nous a permis de déterminer l'implantation la plus pertinente considérant ce patrimoine local caractéristique de la Champagne crayeuse.

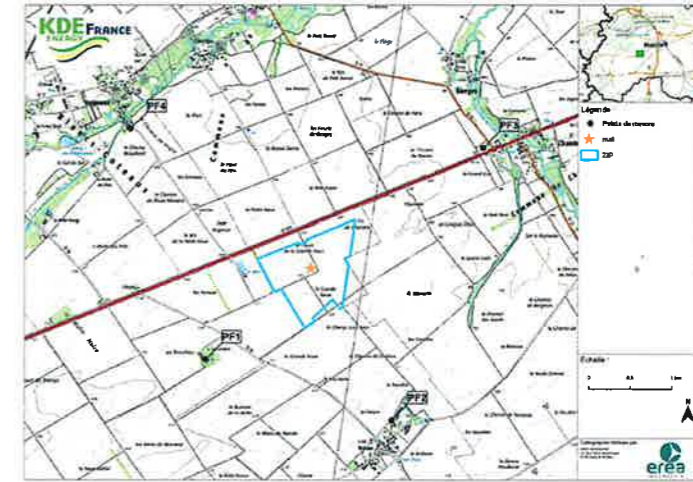
Les photomontages (projet éolien intégré aux photographies initiales par voie informatique) sont désormais disponibles et vous seront présentés dans le détail lors de la prochaine permanence publique d'information prévue le mardi 12 décembre 2023. Vous trouverez ci-dessous un exemple de réalisation.

Photomontage sortie de Trécon en direction de la RD933 - 2,2 km de la 1ère éolienne.



Etude acoustique

La campagne de mesures acoustiques s'est déroulée du 29 mars au 12 avril 2023, soit une durée totale de 15 jours. Quatre sonomètres ont été installés au niveau des lieux de vie les plus proches du secteur d'étude afin de recueillir l'ambiance sonore locale sans le projet éolien en fonctionnement. La localisation de ces lieux est reprise dans la carte ci-dessous.



Localisation de la Zone Potentielle d'Implantation (ZPI) et des points de mesure

A partir de l'implantation retenue, des modélisations informatiques sont réalisées afin d'estimer la part d'émissions sonores du futur parc éolien. Avec une distance de plus d'un km de la première habitation à la première éolienne, le projet sera conforme à la législation française en vigueur.



Etude de variantes

A partir des principales caractéristiques du site (biodiversité, paysage, patrimoine) et des contraintes techniques et foncières, différents scénarios ont été élaborés afin de retenir celui le plus en adéquation avec le terroir local, considérant les différents enjeux techniques, fonciers et environnementaux.

Ainsi, l'implantation du projet se résume en l'implantation de 4 éoliennes avec :

- un recul de 200m de tout boisement, haies et buissons ;
- un recul de 180m de la RD 933, conformément au code de l'Urbanisme ;
- un évitement du centre de la zone projet considérant les effets de la co-visibilité avec le Mont Aimé.

Les détails sur la démarche seront disponibles lors de la permanence publique d'information du 12 décembre 2023.

